



La BIAT tiendra son AGO à distance, le 22 avril 2022

Au vu des circonstances actuelles de l'épidémie du COVID-19 et par mesure préventive, la Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT – informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021 aura lieu à distance le vendredi 22 avril 2022 à 10h30.

Les actionnaires sont invités à consulter le site web de la banque à l'adresse suivante : www.biat.com.tn pour s'enregistrer, et accéder ainsi à la plateforme dédiée, et ce pour consulter les documents de l'Assemblée mis à leur disposition notamment le formulaire spécial de vote.

Source : Web Manager Center